



## CONSEIL D'ÉTAT section de législation

Quatrième chambre

-----

La demande d'avis introduite le 4 juin 2021 par la Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes de la Région wallonne sur un projet d'arrêté du Gouvernement du XX/XXXX/XX 'portant mesures diverses en vue de répondre aux conséquences de la crise de la Covid en matière d'emploi, de formation et d'insertion socioprofessionnelle, en ce compris l'économie sociale', a été rayée du rôle le 11 juin 2021, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.